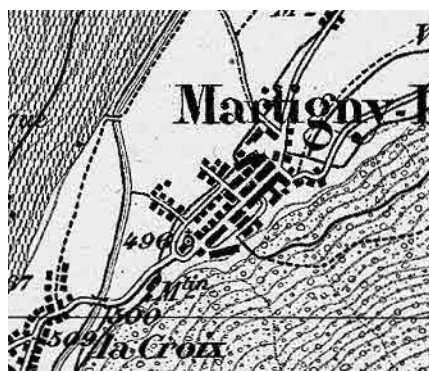




Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

D'origine médiévale, le bourg constituait une tête de pont au débouché de la route du col du Grand-Saint-Bernard dans la plaine du Rhône. Marqué au début du 20^e siècle par une phase d'industrialisation liée à l'énergie hydraulique, le site est aujourd'hui incorporé au Grand-Martigny.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

Petite ville/bourg

XX	Qualités de la situation
XX	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales

Martigny-Bourg

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



1 Place du Bourg



2 Hôtel des Trois-Couronnes ; ancien siège du vidame, daté 1609, 1731 et 1737



3



4 Immeuble Couchepin, vers 1910



Direction des prises de vue 1:8000
Photographie 1978 : 4
Photographies 1998 : 1-3, 5-31



5



6



7



8



9

Martigny-Bourg

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



10



11



12



13 A gauche, l'ancienne maison de commune, datée 1645



14



15



16



17



18



19



20

Martigny-Bourg

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais



21 Bourg-Vieux



22



23



24 Clocher daté 1786



25



26 Usine électrique, 1904-08



27



28



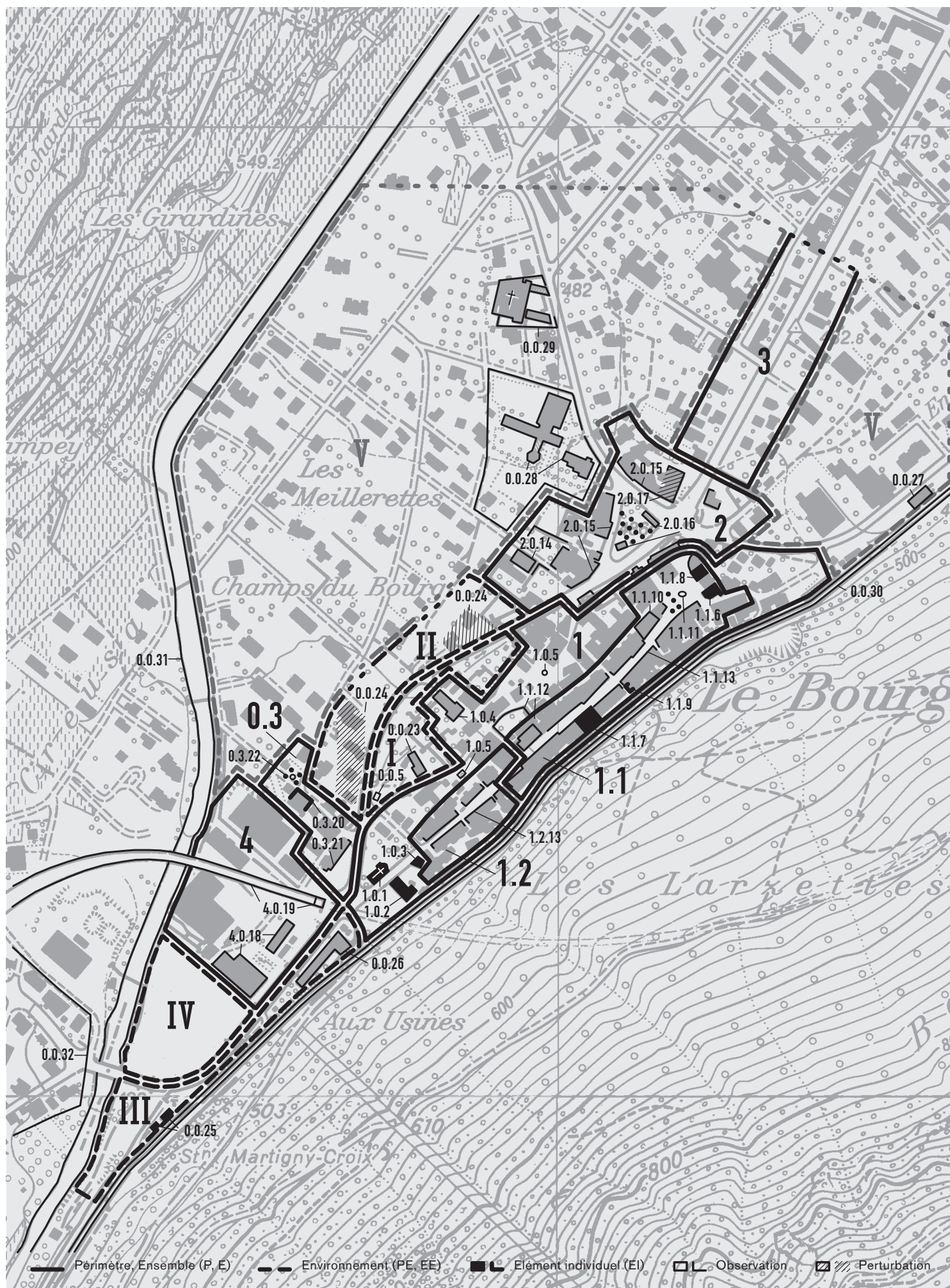
29



30



31



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique s'étirant au pied du Mont-Chemin, à l'abri des débordements de la Drance	B	/	/	X	B			1–23,31
E	1.1	Noyau linéaire d'origine médiévale constituant le coeur du bourg historique	A	X	X	X	A			1–14,16
E	1.2	Prolongement plus rural, 17 ^e –19 ^e s.	AB	X	/	X	A			16,17,23
P	2	Tissu mixte délimitant l'ancien Pré-de-Foire, 19 ^e –20 ^e s.	B	/	/	/	A			
P	3	Tissu à dominante résidentielle créé à partir du début du 20 ^e s. le long de la voie menant à Martigny-Ville	B	/	/	/	B			29,30
P	4	Bâtiments à usage industriel remontant au début du 20 ^e s.	C	/	/	/	C			26,27
E	0.3	Bourg-Vieux ayant conservé son tissu rural ancien ; pourrait marquer l'emplacement de la colonisation d'origine du site	B	/	/	/	B			21
PE	I	Espace libre formé de surfaces asphaltées et de jardins, séparant l'agglomération historique de la route de transit	ab			X	a			
PE	II	Prés en partie urbanisés bordant la route de transit	ab			/	a			
PE	III	Bande de terrain étroite bordant le pied du Mont-Chemin	ab			/	a			
PE	IV	Friche industrielle née de la démolition d'une usine d'aluminium	a			/	a			27
PE	V	Terrains agricoles aujourd'hui largement urbanisés	b			/	b			
EI	1.0.1	Chapelle Saint-Michel mentionnée dès 1345 ; détruite par les inondations de 1595, elle a été reconstruite en 1649 ; clocher daté 1786				X	A			24
EI	1.0.2	Salle des sports édifiée vers 1915 ; influence Art Nouveau				X	A			23
EI	1.0.3	Café Saint-Michel d'inspiration Heimatstil, vers 1910 ; tourelle sur pan coupé				X	A			23
	1.0.4	Moulin de Semblanet, 18 ^e –19 ^e s. ; restauration vers 1990, avec reconstitution du bief						o		
	1.0.5	Trois fontaines, dont deux couvertes de création récente, ponctuant le tracé de la rue des Fontaines (voir également 0.0.5)						o		
EI	1.1.6	Hôtel des Trois-Couronnes ; ancien siège du vidame, daté 1609, 1731 et 1737 ; restauré en 1985				X	A			2,3
EI	1.1.7	Ancienne maison de commune, autrefois couvent des Ursulines, datée 1645 ; arcades avec colonnes en marbre de Saint-Tryphon				X	A			13
EI	1.1.8	Immeuble Couchepin, vers 1910, prolongé par un corps bas ; réfection en 1982				X	A	o		4,7
EI	1.1.9	Encadrement de porte Renaissance donnant accès à une cour				X	A			
	1.1.10	Maison de commune ; socle à arcades appareillé en granit ; vers 1880						o		
	1.1.11	Platanes et fontaine d'inspiration Louis XV ; bassin ovale et chèvre centrale en forme d'amphore, datée 1923						o		1,6
	1.1.12	Habitation dominant de sa taille le restant du tissu, prolongée par un jardin clos de murs ouvert au public ; sans doute 17 ^e s.						o		
	1.1.13	Grand'rue pavée, au caractère fortement introverti ; accès perpendiculaires très étroits (voir également 1.2.13)						o		9–17,23
	2.0.14	Vaste habitation du 19 ^e s. prolongée par un jardin clos, rappelant par son architecture certaines manufactures						o		
	2.0.15	Constructions contiguës délimitant l'ancien Pré-de-Foire						o		
	2.0.16	Edicules, vers 1960 et 1990, meublant la place du Pré-de-Foire ombragée par des platanes						o		
	2.0.17	Hôtel du Forum rompant la continuité du tissu par sa taille et son architecture tarabiscotée ; vers 1970						o		
	4.0.18	Usine électrique, 1904–1908, par A. Boucher, ingénieur à Prilly, pour le compte de la Société française d'électro-chimie						o		26,27

Martigny-Bourg

Commune de Martigny, district de Martigny, canton du Valais

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	4.0.19	Tranchée de l'autoroute et bâtiment technique en béton armé daté 1993						o		
EI	0.3.20	Maison d'origine médiévale tardive dotée d'un contrefort majestueux ; transformée au 19 ^e s.				×	A			21
	0.3.21	Front du Bourg-Vieux formé d'habitations de la première moitié du 20 ^e s., tranchant sur le caractère rural du restant du tissu						o		25
	0.3.22	Placette avec fontaine, ombragée par de jeunes mûriers						o		21
	0.0.23	Habitation datée 1920 et dépendances entourées d'un jardin						o		
	0.0.24	Diverses constructions des années 1990 menaçant de souder le Bourg-Vieux au tissu bordant le Pré-de-Foire							o	
EI	0.0.25	Gare de Martigny-Combe édifiée vers 1910 sur le modèle commun à toute la ligne				×	A			
	0.0.26	Habitation prolongée par des locaux artisanaux ; 1 ^{re} moitié du 20 ^e s.						o		
	0.0.27	Hangar de la gare de Martigny-Bourg, vers 1910						o		
	0.0.28	Ecole primaire de 1963, due à l'architecte Marius Zryd						o		
	0.0.29	Eglise Saint-Michel réalisée en 1968 par l'architecte Jean-Paul Darbellay ; intéressante recherche liturgique : patio à ciel ouvert au dos de l'autel						o		
	0.0.30	Ligne du chemin de fer Martigny-Orsières ouverte en 1910, marquée par d'importants murs de soutènement en blocs de granit						o		
	0.0.31	Cours de la Drance évitant aujourd'hui largement le site						o		
	0.0.32	Site voisin de Martigny-Combe, d'importance régionale dans l'ISOS						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Des origines à la fin de l'époque romaine

L'histoire du site tend à se dérouler en alternance avec celle de son voisin Martigny-Ville, chacun jouant tour à tour le rôle principal. Situé au débouché de la voie franchissant les Alpes par le col du Grand-Saint-Bernard, le site fut certainement colonisé dès que la fonte du glacier recouvrant toute la vallée du Rhône, à partir de 12 000 environ av. J.-C., en fit l'un des passages obligés de la liaison avec le sud de l'Europe. Des traces de colonisation découvertes à Sembrancher, qui datent du néolithique moyen (3900–3200 av. J.-C.), nous fournissent une première indication chronologique. L'établissement primitif se situa sans doute dans la combe qui domine le site, à l'abri des caprices de la Drance. A l'époque celte, nous savons, par le livre III des Commentaires sur la guerre des Gaules de Jules César, qu'une bourgade des Vérages, nommée Octodure, se situait à cheval sur la Drance. Si l'on tient compte du fait que, jusqu'à la fin du Moyen Age, le cours de la Drance n'était pas encore canalisé aux pieds du Mont-Ravoire, et que, par ailleurs, Jules César décrit que cette agglomération confine à une plaine de faible étendue entourée de hautes montagnes, on peut raisonnablement émettre l'hypothèse qu'elle se situait à proximité de Martigny-Bourg, peut-être à l'ouest de la chapelle Saint-Michel, où un toponyme « Bourg-Vieux » est attesté dès le 16^e siècle (0.3). En ce qui concerne l'étymologie du site, elle pourrait dériver du nom celte « douros », désignant une porte, complété par le suffixe latin « ocris » ou montagne. Quant au nom de Martiniacum, transformé en Martignie au 12^e siècle, il apparaît en 515 et tire vraisemblablement son origine d'un patronyme romain. Après la conquête du Valais, réalisée en 15–10 av. J.-C., les romains créèrent une ville nouvelle au nord-est du site de Martigny-Bourg, dans des champs jusqu'alors cultivés, provoquant ainsi le déclin de l'agglomération historique. A la suite d'inondations successives de la Drance, signalées par les stratigraphies des fouilles archéologiques, et de plusieurs vagues d'incursions barbares, notamment aux alentours de l'an 230 et en 574, la ville romaine fut à son tour abandonnée.

La création de Martigny-Bourg

Au Moyen Age, le site, du fait de sa position géographique à proximité du franchissement de la Drance, qui permettait le contrôle de l'accès aux différentes vallées et, en particulier, à la route du Grand-Saint-Bernard, connut un renouveau progressif. Par ailleurs, son implantation au pied du Mont-Chemin le mettait partiellement à l'abri des débordements fréquents du cours d'eau. C'est donc au Bourg que se concentra peu à peu la vie administrative et commerciale de Martigny. Au 14^e siècle, ce dernier comptait 420 habitants, alors que ce qui restait de Martigny-Ville ne dépassait pas 320 habitants. Dans un document de 1345, on trouve mention d'une chapelle dédiée à saint Michel (1.0.1), située près du pont franchissant la Drance. Une chronique nous apprend que, lors de la débâcle de 1595, l'eau passa par-dessus le toit de la chapelle. Une visite pastorale de l'évêque Adrien IV de Riedmatten eut lieu en 1649 à l'occasion de la reconstruction de sa nef, tandis que le clocher ne fut relevé qu'en 1786. A la place Saint-Michel se tenaient les assemblées populaires; on y procéda également aux exécutions capitales dès 1518, la dernière ayant eu lieu vers 1840.

En 1392, la comtesse Bonne de Bourbon, régente de Savoie, accorda à Martigny-Bourg la tenue de deux foires annuelles; elles donnèrent leur nom au Pré-de-Foire, qui constitua jusqu'à nos jours l'entrée nord du site (2.0.15). Toujours au 14^e siècle, le vidame s'établit à Martigny-Bourg, après avoir administré, depuis le 12^e siècle, les biens de l'évêque à partir de la combe surmontant Martigny. Cette charge, qui appartient à l'origine aux de Martigny, passa en 1525 aux de Montheolo, déjà vidames de Sierre et de Leytron, qui reconstruisirent leur maison du Bourg. En 1607, ils établirent leur siège à l'angle de la place du Bourg, sur l'emplacement de l'actuel hôtel des Trois-Couronnes (1.1.6). L'édifice reçut son image actuelle au 18^e siècle, comme en témoignent la date de 1731 et les armoiries de l'évêque François-Joseph Supersaxo sculptées au-dessus de la porte d'entrée. Suite aux inondations de 1595, puis à la peste de 1598 qui décima la population, l'évêque décida de transférer les foires à Martigny-Ville, où elles furent tenues jusqu'à la réhabilitation du Bourg, en 1661. En 1645 fut édifié le couvent des

Ursulines, devenu par la suite maison de commune (1.1.7), dont le socle est formé par six travées d'arcades, supportées par des colonnes en marbre noir de Saint-Tryphon.

Martigny-Bourg au 19^e et au 20^e siècle

Le 16 juin 1818, un nouveau débordement de la Drance provoqua d'importants dommages dans le site. Dans le cadre des mouvements d'indépendance, un arbre de Liberté, sur le modèle de celui de 1798, fut planté au Pré-de-Foire le 23 mai 1831. Les autorités durent envoyer un bataillon depuis Sion pour rétablir l'ordre. Du fait de l'antagonisme entre les habitants de la ville et ceux de la campagne qui fut à l'origine de ce mouvement, les différents « quartiers » composant Martigny furent érigés en communes indépendantes en 1841. Quant au découpage territorial entre Martigny-Bourg et Martigny-Ville, il exprima davantage le résultat de compromis politiques que le respect de la morphologie préexistante. Jusqu'en 1850, le Bourg, fort de ses droits de marché et de l'ancien siège du vidame épiscopal, conserva avec ses 1076 habitants l'hégémonie sur Martigny-Ville, qui n'en comptait que 1066. Dès l'ouverture de la ligne du chemin de fer, en 1859–60, Martigny-Ville prit définitivement le dessus, tandis que le Bourg connaissait un ralentissement de sa croissance, comptant 1298 habitants en 1900. Tout ceci aboutit, un siècle plus tard, entre 1956 et 1964, à la réunification des trois communes occupant la plaine (Martigny-Ville, Martigny-Bourg et la Bâtiaz).

Sur la première édition de la carte Siegfried, publiée en 1878, la partie ancienne du site présente une emprise et une structure très proches de celles d'aujourd'hui, tandis que la route principale emprunte encore le tracé de la rue du Bourg, qui devait être alors extrêmement animée. Un bief de la Drance court sur l'arrière, au nord de l'agglomération historique et alimente le moulin de Semblanet (1.0.4); ce dispositif a fait, dans les années 1990, l'objet d'une reconstitution partielle, rappelant l'importance de l'énergie hydraulique dans la vie de Martigny. Les terrains agricoles prolongeant les constructions sont, à cette époque, encore libres de toute construction, ce qui s'explique sans doute par la crainte des inondations. En 1899 fut créée l'avenue rectiligne reliant le

Bourg à Martigny-Ville, suivie, en 1906, de l'inauguration d'un tramway reliant la gare au Bourg. La même année eut lieu l'ouverture de la ligne Martigny-Châtelard, suivie, en 1910–11, par celle de Martigny-Orsières et la construction d'une gare à chaque extrémité du site (0.0.25 et 0.0.27). Le début du 20^e siècle fut également marqué par la construction de plusieurs immeubles, notamment la maison Couchepin à la place du Bourg, vers 1910 (1.1.8), et par une salle des sports en 1915 (1.0.2). Entre 1904 et 1908, l'ingénieur A. Boucher de Prilly élabora, pour la compte de la Société française d'électro-chimie, le projet d'une usine électrique sur l'emplacement d'un ancien moulin situé à proximité du pont sur la Drance (4.0.18). Une galerie d'une longueur de 8km, avec une chute de 186m, destinée à recueillir une partie des eaux de la Drance en aval de Sembrancher, au lieu-dit les Trappistes, fut percée sous le Mont-Chemin. Plusieurs industries se regroupèrent autour de l'usine électrique, dont une usine d'aluminium édifiée en 1938, avant que, dans les années 1990, la plupart de ces bâtiments ne soient désaffectés et démolis, laissant place à une friche industrielle (IV). Après la Seconde Guerre mondiale, la circulation fut détournée par une route de contournement qui délimita clairement le site historique, tout en contribuant également à séparer l'ancien Pré-de-Foire de la place du Bourg. En échange, l'axe historique de la rue du Bourg conserva ses alignements, sa chaussée pavée et, dans une large mesure, son image historique. Plus récemment encore, en 1993, la création d'un tunnel de liaison avec l'autoroute sous le Mont-Chemin, dont la tranchée d'accès (4.0.19) scinde les vestiges de la zone industrielle marquant l'entrée ouest du site (4), réduisit de manière importante la circulation de transit, facilitant ainsi le retour à une certaine cohésion entre les différentes composantes du site.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le bourg historique (1), avec ses prolongements immédiats, domine toujours le site tant par sa taille que par son ancienneté et la qualité de son tissu. Étroitement adossé au Mont-Chemin, il est desservi

par un réseau principal de trois voies parallèles orientées suivant le pied du coteau, dont la rue du Bourg constitue l'axe central. Alors que la ruelle du Mont-Chemin longe la ligne du chemin de fer (0.0.30) et domine de un à deux niveaux la rue du Bourg, l'axe arrière est moins homogène. Si la rue de la Grenette court au dos des bâtiments bordant la rue du Bourg et est délimitée au nord-ouest par des constructions plus rurales, mais encore disposées en ordre contigu, la rue des Fontaines, qu'elle rejoint au centre de gravité du tissu, présente un tracé plus organique, qui se retrouve dans une disposition lâche des constructions. Comme son nom l'indique, elle est ponctuée par la présence de plusieurs fontaines (1.0.5, 0.0.5), d'origine fort ancienne, même si leurs couverts sont postérieurs au milieu du 20^e siècle; son tracé est toujours marqué par deux bandes de roulement réalisées en lourdes plaques de granit, selon un modèle emprunté aux voies romaines, rappelant que transitait par là le trafic des marchandises empruntant le col du Grand-Saint-Bernard. La majorité des constructions sont de type rural et réalisées en maçonnerie de boulets; quelques-unes ont conservé leur couverture d'origine en dalles de pierre, un matériau aujourd'hui largement remplacé par la tuile et l'Eternit. La disparition presque totale de toute activité rurale se traduit par un état d'entretien médiocre, qu'on retrouve dans le traitement des espaces intermédiaires, largement à l'abandon lorsqu'ils ne sont pas transformés en jardins. Au centre de gravité, le jardin clos de hauts murs d'une maison imposante, aujourd'hui ouvert au public (1.1.12), se prolonge sur l'arrière de la rue du Bourg par une placette triangulaire et, en direction de la route de contournement, par un parking de création récente; ce dernier jouxte un ancien moulin, dit de Semblanet (1.0.4), dont on a reconstitué, dans les années 1990, le bief en relation avec une réhabilitation en musée/restaurant. A l'extrémité sud-ouest du tissu, une esplanade est occupée par la chapelle Saint-Michel (1.0.1) d'origine médiévale. Au début du 20^e siècle, cette esplanade a permis, au nord de la rue du Bourg, l'implantation d'une salle des sports (1.0.2) et du café Saint-Michel (1.0.3), créant ainsi un petit noyau de bâtiments ouverts au public, qui forme le contrepoint de la place marquant l'extrémité opposée de la rue du Bourg.

Le noyau linéaire d'origine médiévale constitué sur le tracé de la rue du Bourg (1.1) forme le cœur du site et se distingue par un caractère éminemment urbain. La rigidité du tracé général rectiligne de la voie est contrebalancée par une légère ondulation qui souligne son origine médiévale; de même, des changements d'alignement successifs marquent diverses interventions dans le tissu d'origine. La chaussée pavée, prolongée par des trottoirs également pavés faiblement marqués, s'étend de façade à façade, ce qui confère à l'espace de la rue une grande homogénéité. Les ruelles perpendiculaires sont peu nombreuses et exiguës, quand il ne s'agit pas de simples passages à l'air libre – si étroits qu'ils permettent à peine l'accès à une seule personne de front – ou à travers les constructions. Les maisons d'habitation qui bordent de part et d'autre la voie comptent pour la plupart trois niveaux, les socles étant en partie occupés par des commerces. Leur disposition en rangées contiguës renforce le caractère défensif, introverti de la voie. Même si les façades sont presque dépourvues d'ornements, à l'exception de quelques appuis de fenêtre bombés d'inspiration baroque, la rue n'en présente pas moins un caractère animé dû, notamment, à une grande diversité dans les hauteurs d'étages. L'ancienne maison de commune (1.1.7), datée 1645 et autrefois occupée par un couvent d'Ursulines, et la nouvelle maison de commune (1.1.10), édifée vers 1880, se détachent du restant du tissu par leur caractère monumental, résultant en particulier de la présence d'arcades en rez-de-chaussée. L'extrémité de la rue du Bourg, côté Martigny-Ville, est marquée par un évasement de la voie en place, ponctuée par une fontaine (1.1.11) et des platanes, où se concentre la vie du site. Elle est dominée par l'hôtel des Trois-Couronnes (1.1.6), datant du 17^e siècle et autrefois siège du vidame de Martigny, ainsi que par la maison Couchepin, d'inspiration Beaux-Arts, édifée vers 1910. Plusieurs terrasses de café soulignent son rôle public.

Le prolongement sud-ouest du noyau médiéval (1.2) présente les mêmes caractéristiques générales que ce dernier, avec cependant davantage de constructions d'origine rurale. Son tissu, plus modeste, a moins bien résisté aux transformations diffuses,

tandis que ses qualités spatiales n'ont rien à lui envier et participent fortement à l'image du site.

Les constructions délimitant le Pré-de-Foire (2) ont été édifiées à partir du 19^e siècle, essentiellement au cours de la seconde moitié, tandis que la fonction d'accueil de la population en limite immédiate du Bourg réservée à cet espace remonte au Moyen Age, comme l'indique son nom. Plantée de platanes et occupée par différents édifices érigés entre 1960 et nos jours, dont la poste, la place sert aujourd'hui de parking et d'arrêt de bus. La majorité des constructions, notamment dans la rangée ouest, sont relativement basses et ne comptent que deux, parfois trois niveaux; elles se distinguent par un caractère relativement rural, qui tend à s'effacer au fur et à mesure des interventions. Une vaste demeure de la fin du 19^e siècle, à l'arrière, prolongée par un jardin (2.0.14), rappelle un peu certaines manufactures, si l'on en juge par les rangées d'ouvertures très rapprochées sur les façades principales, munies de doubles fenêtres. Sur le front de route contigu au bourg se dressent quelques maisons d'habitation du début du 20^e siècle dont l'influence Beaux-Arts tranche sur le restant des constructions et assure la transition avec le tissu résidentiel implanté vers la même époque en bordure de la route joignant Martigny-Bourg à Martigny-Ville (3), notamment à la suite de la création, en 1906, d'un tramway.

Dans l'axe du transept de la chapelle Saint-Michel, ponctué par le clocher, s'étend le Bourg-Vieux (0.3) Son tissu, essentiellement rural, est aujourd'hui réduit à sa plus simple expression, même si certains éléments, dont le contrefort d'une maison (0.3.20), évoquent son origine médiévale et sa relation étroite avec le sanctuaire. Face à ce dernier, en bordure de la route, une rangée de maisons contiguës de la première moitié du 20^e siècle (0.3.21) constitue un rappel de celle bordant le Pré-au-Foire.

Dans le prolongement immédiat du Bourg-Vieux se situe une esplanade occupée par une usine électrique (4.0.18), implantée dans l'axe de la conduite forcée dévalant en ligne droite le Mont-Chemin, ainsi que par différents entrepôts industriels (4). Cette aire industrielle a été amputée, dans les années 1990,

de toute sa partie ouest (IV), aujourd'hui transformée en friche industrielle, tandis que la création de la tranchée de l'autoroute (4.0.19) la scinde pratiquement en deux.

Parmi les abords, ceux situés de part et d'autre de la route cantonale (I et II) jouent un rôle primordial en assurant la séparation entre les différentes composantes historiques du site. Alors que les terrains en deçà de la route ont conservé, malgré la création d'un vaste parking face au moulin de Semblanet, leur vocation rurale historique et sont toujours largement occupés par des jardins, des vergers et des prés, les terrains agricoles au-delà de la route ont été partiellement urbanisés (0.0.24), grignotant ainsi progressivement le site historique. De même, à la sortie du bourg, une étroite bande de terrain enserrée entre le Mont-Chemin et la route cantonale (III), occupée par des locaux artisanaux en partie désaffectés, joue également un rôle d'articulation.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

La sauvegarde du tissu rural de l'agglomération historique étant fortement menacé par l'abandon de toute activité agricole, des mesures de revitalisation devraient être étudiées de toute urgence.

Malgré la différence d'ancienneté de leur tissu, le noyau linéaire accompagnant la rue du Bourg (1.1) et son prolongement sud-ouest (1.2) justifient la même sauvegarde, qu'il s'agisse notamment de l'incitation au maintien d'une activité commerciale et artisanale en rez-de-chaussée ou de la préservation d'un traitement de chaussée homogène sur toute la largeur de la voie, incorporant les trottoirs faiblement marqués.

L'élaboration de mesures légales destinées à empêcher toute nouvelle construction dans les jardins, les vergers et les prés (I, II) assurant la séparation entre les différentes composantes du site s'impose. La même démarche est également souhaitable pour la bande de terrain enserrée entre la route cantonale et le pied du Mont-Chemin (III).

Une étude de planification portant sur les prolongements du site (V), dont l'urbanisation actuelle se réalise de manière désordonnée, devrait être entreprise. L'identification de pôles de densification clairement localisés, prévoyant des reports de droits à bâtir, permettrait d'économiser le terrain tout en garantissant le développement à long terme.

trique. Elles sont soulignées par la juxtaposition d'édifices médiévaux tardifs de valeur, dont l'ancien siège du vidame, et d'un développement survenu au début du 20^e siècle, marqué par des influences éclectiques. Parmi les constructions postérieures à 1950 se détache l'église paroissiale Saint-Michel, réalisée en 1968 par l'architecte Jean-Paul Darbellay.

Qualification

Appréciation du bourg dans le cadre régional

	Qualités de la situation
---	--------------------------

Implanté au pied du Mont-Chemin, très escarpé et richement boisé, le site présente une situation exceptionnelle, quoique austère, liée à son rôle historique de verrou au débouché de la route du col du Grand-Saint-Bernard dans la vallée du Rhône. La création, après 1900, de la ligne du chemin de fer, avec ses murs de soutènement en contre-haut immédiat des maisons, accentue la linéarité de sa structure. L'urbanisation récente du site, postérieure à la fin de la Seconde Guerre mondiale, n'a eu à ce jour qu'une influence réduite, grâce à la prégnance de la structure historique.

	Qualités spatiales
---	--------------------

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes, du fait d'une densité générale élevée du tissu liée à son implantation à la sortie des gorges de la Drance. Elles culminent le long de la rue du Bourg, véritable cœur du site, du fait de sa fonction défensive d'origine toujours perceptible, et trouvent leur point d'orgue à son élargissement en place à la hauteur de l'ancien siège du vidame, devenu hôtel des Trois-Couronnes.

	Qualités historico-architecturales
---	------------------------------------

Son statut historique de bourg confère au site des qualités historiques et architecturales prépondérantes dans les noyaux d'origine, évidentes partout ailleurs, y compris en relation avec les ouvrages d'art rendus nécessaires par la création de la ligne du chemin de fer et dans la zone industrielle entourant l'usine élec-

2^e version 01.1998/jpl

CD n° 233 260
Films n° 2713a (1977); 2714, 2715 (1978);
8895, 8905, 8907, 8908 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
565.960/105.605

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse